

Fiche signalétique METAFIX® I-11

FDS n° : METAFIX11
Date de révision : 2018-05-24
Format : Na
Version 1



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit METAFIX® I-11

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée : Assainissement des sols et aquifères contaminés

Restrictions conseillées pour l'utilisation Non pour le traitement direct de l'eau potable.

Fabricant

PeroxyChem LLC
2005 Market Street
Suite 3200
Philadelphia, PA 19103
267-422-2400 (Information générale)
sdsinfo@peroxychem.com (Information générale par courriel)

Numéro d'appel d'urgence

Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler :
800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis)
(703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)
1 303 / 389-1409 (médical - US - Appel en PCV)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Avertissement

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires



Conseils de prudence - Prévention

- P261 - Éviter de respirer les poussières
- P264 - Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation
- P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit
- P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
- P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage

- P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin
- P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
- p312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
- P330 - Rincer la bouche

Conseils de prudence - Entreposage

- P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
- P405 - Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

- P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un site d'enfouissement approuvé

HNOC (danger non classé autrement)

Pas de dangers non classés autrement ont été identifiés.

Autres informations

Autres dangers
 Cause une légère irritation cutanée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Secret commercial	Propriétaire	> 98
Silice cristalline	14808-60-7	< 2

4. PREMIERS SOINS

- Contact avec les yeux** Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement approprié.

- Contact avec la peau** Laver la peau à l'eau et au savon. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Inhalation	Transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile ou en cas de malaise et persiste, obtenir des soins médicaux.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Dangers spécifiques du produit	Aucun renseignement disponible.
Propriétés d'inflammabilité	La substance ne brûle pas
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Non sensible.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Non sensible.
Équipement de protection et précautions pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles	Éviter la formation de poussière. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
Divers	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de PeroxyChem dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.
Précautions pour le protection de l'environnement	Éviter la pénétration du produit dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et(ou) les eaux souterraines Voir la section 12, Information écologique, pour des renseignements détaillés.
Méthodes de confinement	Recouvrir le déversement en poudre d'une feuille ou d'une bâche en plastique pour minimiser la dispersion et garder la poudre sèche. Des matériaux peuvent être recyclés lorsque la contamination n'est pas un problème.
Méthodes de nettoyage	Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Ensuite, laver avec une solution de savon et d'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 0 °C et 0 °C.
Produits incompatibles	Acides

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Silice cristalline 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	-	IDLH: 50 mg/m ³ TWA: 0.05 mg/m ³	Mexico: TWA 0.1 mg/m ³
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Silice cristalline 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.10 mg/m ³ respirable	TWA: 0.025 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Équiper les installations de douches de secours et de d'oeillères.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité à protection intégrale.
- Protection de la peau et du corps** Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures ou bottes sécurité.
- Protection des mains** Gants de protection
- Protection respiratoire** Chaque fois que la poussière dans la zone respiratoire du travailleur ne peut pas être contrôlée avec ventilation ou autres mesures d'ingénierie, les travailleurs doivent porter des masques ou de masques anti-poussières approuvé par NIOSH / MSHA, EU CEN ou un organisme comparable à protéger contre la poussière en suspension.
- Mesures d'hygiène** De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	poudre
État physique	solide
Couleur	Brun foncé
odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	9.1
Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ininflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité:	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible

Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	No information available

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Stéarates.
Matières incompatibles	Acides.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

NOCIF PAR INGESTION. Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sévèrement irritant pour les yeux.
Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation	Valeur orale DSENO
Silice cristalline (14808-60-7)	= 500 mg/kg (Rat)			

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes La poussière du produit peut causer l'irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité L'exposition chronique à la poussière de silice peut augmenter le risque de développer une pneumoconiose ou une silicose, des maladies chroniques affectant les poumons, caractérisées par une respiration laborieuse, une toux, une réduction de la capacité de travail, une réduction de la capacité pulmonaire, une hypertrophie et une insuffisance cardiaque.

Nom chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Silice cristalline 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux) A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain
 CIRC (Centre international de Recherche sur le Cancer) Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

recherche sur le cancer)

Mutagénicité	Ce produit n'est pas reconnu comme mutagène par les organismes de recherche
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne présente pas de dangers connus ou suspectés pour la reproduction.
STOT - exposition unique STOT - exposition répétée	Peut irriter les voies respiratoires. Aucun renseignement disponible.
Risque d'aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets écotoxicologiques	Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées
Persistance et dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale. Récupération et recyclage recommandés.
Emballages contaminés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé
-------------------	----------------

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce produit comporte les risques suivants qui doivent être signalés en vertu de la règle Planification d'urgence et droit de savoir de la communauté (EPCRA Tier II):

- Lésions oculaires graves / irritation oculaire
- Toxicité aiguë

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA/EPCRA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit contient les substances suivantes réglementées en vertu de lois étatiques-droit à l'information:

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Silice cristalline	X	X	X	X	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Component	Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction
Silice cristalline 14808-60-7 (< 2)	carcinogène		

Canada

Urgences Environnementales

Ce produit ne contient aucune substance inscrite aux termes des règlements sur les urgences environnementales du Canada.

Canada Inventaire de polluants de l'environnement

Ce produit ne contient aucune substance déclarable en vertu des règlements du Canada sur l'Inventaire national des rejets de polluants.

Inventaires internationaux

Component	Inventaire TSCA (États-Unis d'Amérique)	LIS (Canada)	EINECS/EL INCS (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)	NZIoC (Nouvelle-Zélande)
Secret commercial (> 98)	X	X	X		X	X			X
Silice cristalline 14808-60-7 (< 2)	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Mexique

Mexique - Classe Risque léger, classe 1

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Stabilité 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité 0		Protection individuelle

	1		Danger physique 0	e
--	---	--	--------------------------	---

Légende des codes NFPA et HMIS Protection = E (lunettes, gants, masque anti-poussière)

Date de révision : 2018-05-24
Note de révision Libération initiale

Avis de non-responsabilité

PeroxyChem considère que les renseignements et recommandations contenus dans les présentes (y compris les données et énoncés) étaient exacts à la date de ceux-ci. AUCUNE GARANTIE DE CONVENANCE POUR UN USAGE PARTICULIER, NI GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE, N'EST FAITE EN CE QUI A TRAIT AUX RENSEIGNEMENTS FOURNIS DANS LES PRÉSENTES. Les renseignements fournis dans les présentes n'ont trait qu'au produit particulier indiqué et peuvent ne pas s'appliquer lorsqu'un tel produit est utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout procédé. En outre, comme les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de PeroxyChem, PeroxyChem décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou provenant de toute utilisation des produits ou de la fiabilité de tels renseignements.

Préparé par

PeroxyChem

METAFIX - Marques de commerce de PeroxyChem
 © 2018 PeroxyChem. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique